

## **MARCHÉ DE NOEL "L'ATELIER DU PERE NOEL"**

**Samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018**

107 Voie du Tissage, Champet, 38620 St Geoire en Valdaine

Article 1 : L'UEL organise son 1er marché de Noel le samedi 8 (de 16h à 21 h) et le dimanche 9 décembre 2018 (de 11h à 18h) dans les bâtiments de l'ancienne usine à Champet avec de nombreuses animations autour des illuminations. Ce week-end sera sous la responsabilité de l'UEL de St Geoire en Valdaine.

Pour valider les inscriptions, les participants sont priés de remplir la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée de leur règlement avant le 15 septembre 2018 (chèque encaissé à la fin du marché) L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Article 2 : La mise en place se fera à partir de 10h00 (sur dérogation) et de 13h30 à 15h30.

A 15h45 tous les véhicules devront être sortis et garés hors de la zone de déballage.

Les stands devront être démontés dès la fermeture à 18h le dimanche, et après évacuation du public.

Les emplacements seront attribués par ordre chronologique d'inscription.

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront à la place qui leur aura été attribuée par l'organisateur.

Article 3: Les places non occupées après 16h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres participants. Les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité.

En cas d'empêchement prévenir dès que possible.

Article 4 : Il est interdit de modifier les emplacements, sauf accord et entente entre deux participants.

Article 5 : Le marché est réservé à la vente d'articles et produits artisanaux aux particuliers comme aux professionnels dans le respect de la réglementation.

- Pour les professionnels : tenir un registre des objets mis en vente.

Article 6 : Les articles exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'UEL ne peut être tenue pour responsable des litiges tels que perte, casse, vol ou autres détériorations.

Par ailleurs les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes, divers).

La vente d'armes à feu, d'animaux de toutes natures et tous produits illicites est interdite.

Article 7 : Les exposants s'engagent à ne pas quitter leur emplacement avant l'heure prévue de fermeture.

Article 8 : L'UEL reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas de force majeure.

TOMBOLA : une tombola gratuite sera organisée sur les 2 jours et une participation d'un lot d'une valeur de 10€ maximum sera demandée à chaque exposant, soit sous forme d'un objet ou produit de sa fabrication, soit sous forme de « bon d'achat » valable sur son stand, sa boutique ou son atelier.

**Merci pour votre participation.**

Les dossiers sont à renvoyer avant le 15 septembre 2018 à  
AU FIL DES PETALES  
500 route du Bourg  
38620 ST Geoire en Valdaine  
tél 04 76 07 51 48  
ou par mail : aufildespetales@gmail.com

Nom de l'entreprise	
Nom du contact	
Adresse	
N° de téléphone	
e-mail	
Siret	
Produits présentés	

<p><b>Stand à l'intérieur</b></p> <p>Environ 3m linéaires Alimentation électrique Table fournie chauffé partiellement</p> <p>Tarif adhérent à l'UEL 40€ <input type="checkbox"/></p> <p>Non adhérent* 60€ <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Stand à l'extérieur (sous chapiteau)</b></p> <p>Espace couvert 2.50m linéaires Alimentation électrique 1Table fournie 2 m</p> <p>Tarif adhérent à l'UEL 30€ <input type="checkbox"/></p> <p>Non adhérent* 50€ <input type="checkbox"/></p>
--	--

Ci-joint mon règlement de ..... euros

Je veux une facture OUI NON

Je souhaite pouvoir m'installer dès 10h00

\* possibilité d'adhérer à l'UEL (cotisation annuelle 50€)